L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1878.

COMBINAISONS DE ZÉROS.

Ce que nous avons écrit, à diverses fois, sur les tentatives faites pour réorganiser le parti républicain en cet Etat, s'est pleinement réalisé. Le résultat de la dernière réunion du comité exécutif central de ce parti en est la preuve. On y a décidé qu'une convention de nomination était chose impossible en ce moment et on a donné pour raison que l'épidémie régnante empêcherait la présence des délégués des paroisses. Cela est vrai, mais les délégués auraient pu se faire représenter par des suppléants, expédient auquel les partis ont eu souvent recours sans la moindre opposition. La raison sérieuse est que le parti n'a aucun espoir de succès contre les démocrates aux élections prochaines. L'aveu en a été fait par les membres les plus influents du comité, et sur la proposition de s'abstenir de toute nomination, il y a eu un vote affirmatif presqu'unanime.

Le parti républicain ne donne cependant pas une démission complète. Il s'est réservé sa liberté d'action, ce qui est fort raisonnable, et il avisera à ce qui lui reste à faire pour conserver son caractère dans le mouvement des prochaines élections locales et congressionnelles. Il y a aussi les élections représentatives d'Etat et la substitution d'un trésorier au fonctionnaire actuel. Sur ce dernier point, la situation que le parti républicain voulait se faire, est devenue désespérée. Les républicains ne trouvent pas de candidat. Ils se sont bien tournés galvaniquement du côté de M. Moncure et du général Beauregard, mais ils ont trouvé si peu d'encouragement que cette stratégie n'a pas eu de suite. Le plan en a été abandonné aussitôt que formé, et M. Burke reste entièrement le maître du terrain.

Ils n'ont pas trouvé plus de chances de succès dans leurs combinaisons locales pour les places de ville. Ils avaient compté un instant sur le secours effectif de la fièvre jaune, dans la supposition que la Nouvelle-Orléans perdrait un nombre considérable de ses électeurs démocrates soit par la mort soit par la fuite, mais ils voient maintenant que la fièvre jaune n'est pas entrée dans la conspiration et que, prenant ses victimes un peu partout, elle n'a fait aucune faveur ni aux uns ni aux autres, bien que la population de couleur n'ait pas autant souffert comparativement. Pour le résultat général la différence sera nulle. L'absence de citoyens effrayés pourrait faire perdre aux démocrates quelques voix, mais en moins grand nombre qu'on ne le suppose, car la fièvre jaune ayant commencé à sévir de bonne heure doit, selon toute probabilité, disparaître de bonne heure aussi, et très sûrement les absents seront de retour pour la plupart assez tôt pour se faire enregistrer et pour voter aux élections de novembre.

Dans les paroisses, le parti républicain n'existe plus comme organisation. Il lui manque le nerf de la guerre, l'argent. Il ne peut plus se servir des deniers de l'Etat ni des fonds appartenant aux écoles publiques. Tous ces fonds et ces deniers sont confiés aujourd'hui à des mains fidèles qui ne s'en serviront pas pour favoriser un parti au détriment d'un autre, et qui les tiendront strictement en réserve pour les besoins du gouvernement suivant la loi.

Dans ces conditions de lutte, qu'elles peuvent être les espérances des Républicains ? Tout ce à quoi ils pourraient aspirer se bornerait à quelques rares élections de délégués à l'Assemblée Générale d'Etat, délégués qui n'y viendraient en vérité que pour mettre plus vivement en lumière, par le contraste, le fait de l'extinction du parti. Quant aux districts congressionnels, ils sont perdus à jamais pour lui, quels que soient les candidats qu'il peut mettre en avant. Nul homme considérable ne voudrait accepter une chance offerte par le parti républicain, et, d'ailleurs, nous n'en connaissons pas qui fussent assez supérieurs aux candidats démocrates pour faire hésiter un instant les votants démocrates de l'Etat.

Il y a, au surplus, une considération générale à faire valoir à ce sujet, c'est que les votants de couleur n'ont pas le moindre reproche à adresser au gouvernement actuel. Toutes les libertés des affranchis ont été non seulement respectées mais protégées, et nous sommes encore à apprendre que des tentatives de réaction aient été faites quelque part. Loin de là, les affranchis des autres Etats du Sud viennent avec empressement en Louisiane, et la plupart des terres d'Est-Carroll, d'Ouest-Carroll, de Morehouse, de Madison et de Tensas, leur sont louées pour la culture du coton. Ils y réussissent bien; tous les renseignements qui nous sont adressés de cette section nous le disent et nous l'affirment, et ces nouveaux grangers ou fermiers payent exactement, soit en argent, soit en nature, les redevances annuelles auxquelles ils se sont engagés vis-à-vis des propriétaires. La population noire s'est considérablement accrue dans ces paroisses où l'on ne demande plus l'émigration blanche, l'émigration noire leur suffisant amplement.

Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve inévitablement que cette population y est traitée d'une manière libérale et qu'en fait, c'est-à-dire en réalité, elle y est scrupuleusement garantie et protégée dans l'exercice de tous ses droits. La population affranchie a trouvé les mêmes dispositions amicales dans toutes les autres paroisses de la Louisiane. Elle n'a proféré non plus aucune plainte; en sorte que les raisons d'opposition au gouvernement démocrate lui manquent entièrement. Nous considérons donc que de ce côté, il n'y a pas la moindre lueur d'espoir pour le parti républicain; il peut compter tout au plus sur quelques nègres égarés, dans la tête desquels il peut rester encore des doutes sur la loyauté du parti démocrate, doutes que les républicains ont taché d'entretenir par toute espèce de faussetés ou de calomnies, mais avec fort peu de succès à en juger par l'esprit qui anime généralement la population travailleuse des paroisses. Cette population fait cause commune avec les démocrates dont elle n'a jamais eu lieu de se plaindre depuis leur rentrée au pouvoir.

Mais, disent les républicains, nous avons l'alliance des Nationaux qui nous tendent leurs mains et qui nous offrent des candidats acceptables. C'est là encore une illusion, répondrons-nous, et la plus grande de toutes. Les nationaux n'ont d'autre force que celle que le parti républicain voudrait bien leur donner et, pour [illegible], ils n'offrent rien parce qu'ils n'ont rien à offrir, et ce n'est un nouveau de parti [illegible] pour couvrir leur [illegible] impuissance. Les nationaux eux-mêmes sont en quête de candidats et c'est à eux que le général Beauregard vient de répondre par un refus formel et positif de la candidature qu'ils lui ont proposée pour la place de trésorier d'Etat. Ils se sont adressés ensuite aux éléments conservateurs qui ont formé une société pour contrôler, dans l'intérêt public, les nominations du parti démocrate pour les places de ville, et le président de cette société a répondu qu'elle n'avait pas d'alliance à former et que son but unique était d'assurer pour les places de ville des nominations recommandables. Ainsi, pas d'espoir d'aucun côté. Il ne peut donc y avoir entre les deux partis, le parti national et le parti républicain, que l'alliance de deux zéros aussi impuissants l'un que l'autre.

ASSISTANCE.

Nous avons expliqué hier comment il se faisait qu'en dépit de ses bonnes habitudes d'économie et d'ordre, la population française de la Nlle-Orléans, la partie du moins de cette population qui compte sur son travail pour s'assurer les moyens d'existence, s'est trouvée à bout de ressources quand l'épidémie est venue. Les difficultés de la situation ne datent pas d'un jour ; elles avaient duré plusieurs mois et même plusieurs années, et nombre de familles, qui avaient pu à peine traverser cette longue crise, se sont vues dans la nécessité de demander les secours de la fraternité française pour faire face au double fléau de la misère et de la maladie.

C'est pour cela que l'Union française a organisé un bureau d'assistance où les familles de cette nationalité peuvent s'adresser si elles ont des malades à soigner et si elles sont dans le besoin.

Mais les moyens de l'Union sont limités; les souscriptions ne viennent pas toutes à la fois, et bien qu'elles soient attendues de divers côtés, la maladie, qui n'attend pas, continue à sévir avec une vigueur impitoyable. Nous faisons donc un nouvel appel à la générosité des habitants de la ville et des paroisses qui ont conservé et entretenu des sentiments de vive sympathie pour la vieille patrie. Ses enfants souffrent aujourd'hui de maux qu'agrave la pénurie où ils se trouvent, et auxquels ils succomberont s'ils ne sont assistés.

UN VACARME SAUVAGE.

On s'attache à faire cesser dans la ville tous les bruits qui peuvent inquiéter les malades, et la police a reçu des ordres sévères à ce sujet. On a même poussé la rigueur du silence jusqu'à un point excessif, car il y a des bruits usuels qui ne peuvent troubler personne, pas plus les malades que les gens en bonne santé. Mais comment se fait-il que lorsqu'on use de cette rigueur à l'égard de quelques conducteurs de wagons, vendant dans les rues des articles de consommation qu'ils annoncent par des coups de cloche passagers, on tolère avec une indulgence extrême les cérémonies infernales qui s'accomplissent dans certains établissements où les nègres exposent leurs morts avant de les transporter au cimetière ?

Il n'est personne qui ne connaisse les cérémonies dont nous parlons, car elles sont retentissantes et le bruit qu'elles occasionnent s'entend au loin. Ces établissements sont le pire des voisinages, les morts y restant une nuit entière que des centaines de gens, femmes, hommes et enfants, passent dans une excitation qui n'a rien de ce recueillement si nécessaire à la prière. Ces gens là ne prient pas ; ils crient et hurlent ; ils ressemblent tous à des enragés ou à des fous, réunis uniquement pour faire du bruit et exécuter des chants qui feraient peur à des Sauvages, car on n'a jamais rien entendu de pareil. Cela dure une nuit entière, et cela arrive toutes les fois qu'il y a un mort à exposer, c'est à dire deux trois fois la semaine.

Un de ces établissements qui servent aux pages de chapelles mortuaires, est situé rue Royale, No 496, entre les rues Espagne et Poètes, à trois ilets au-dessous des Champs-Elysées. Il consiste en une maison de bois en dedans du terrain et quelque peu retirée de la rue; mais cet éloignement n'amortit en rien le tintamarre auquel les nègres du culte se livrent, lequel tintamarre est renouvelé chaque samedi, jour consacré à des prières solennelles mais non moins bruyantes et qui durent jusqu'au dimanche matin.

Maintenant le No 500, qui est presque contigu, est occupé par une famille ayant trois de ses membres malades de la fièvre jaune. Plusieurs autres cas sont signalés dans le voisinage immédiat de cette infernale congrégation, car le fléau a bien décidément pris possession du Troisième District ; d'autres voisins peuvent tomber malades demain. Ne serait-il pas urgent de faire surveiller par la police l'établissement dont nous parlons qui est un fléau à lui tout seul, et un fléau redoutable empêchant le sommeil et troublant le repos même de ceux qui se portent bien ? Nous espérons que nos remarques suffiront pour engager la police à étendre sa vigilance jusqu'au No 496 de la rue Royale et à mettre un terme aux ignobles choses qui s'y passent au grand détriment de l'ordre public.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

LA FÊTE SANS DÉMISSION.

On lit dans la *France* du 31 août :

M. le maréchal de Mac-Mahon ne donnera pas sa démission de la présidence de la République ; il la conservera jusqu'à l'échéance septennale fixée par la constitution. C'est ce que l'Agence Havas a été chargée hier de notifier à tous les journaux qui s'étaient fait l'écho d'un bruit dont la consistance avait grandi de jour en jour depuis un mois.

Entre autres avantages, cette notification aura celui d'étouffer dans son germe une discussion qui allait s'engager sur la question de savoir si, en cas de démission donnée, le lendemain de la Fête des Récompenses, par le Président actuel de la République, son successeur serait nommé pour sept années ou seulement pour le temps à courir d'octobre 1878 à novembre 1880.

Aussi nous abstiendrons-nous de toute discussion rétrospective qui pourrait jeter de l'ombre et du doute sur une déclaration que nous nous félicitons d'avoir provoquée en donnant place à la communication signée : UN DÉPUTÉ.

Si parmi les délégués municipaux qui seront appelés à concourir à l'élection sénatoriale du 5 janvier, il y en avait dont l'esprit eût été troublé par la démission de M. le maréchal de MacMahon, ils vont être rassurés ; ils le seront surtout par l'assurance officielle que les portes du palais de l'Elysée, qui, après le 14 décembre, avaient été fermées à MM. de Broglie et Buffet, ces deux malencontreux instigateurs du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877, ne leur sont pas rouvertes.

Il ne reste plus qu'à trouver une bonne raison pour expliquer pourquoi la date de la Fête des Récompenses, fixée après mûre délibération, au dimanche 1er septembre, a été ajournée sans motif au 18 du même mois, puis enfin tardivement et fâcheusement remise jusqu'au lundi 21 octobre, à une époque de l'année où les belles journées sont rares et où, en tout cas, il fait nuit à six heures du soir.

Quiconque a l'habitude de se faire raser sait combien il est désagréable de se voir en proie à un artiste doué d'une respiration.... avancée.

Pour éviter cet inconvénient, la première parole qu'un barbier de notre connaissance adresse aux postulants garçons désireux de raser chez lui, c'est : —Soufflez!

Les garçons ont donné à ses préliminaires d'admission un nom charmant : l'examen des vents!

LE MASQUE DE FER.

Offrez pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre. —**Température**: Baisse du baromètre, temps plus chaud et couvert, vents du sud, pluies.

Température du 18 septembre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	74	23
Midi	84	29
3 P. M	87	31
6 P. M	80	27

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 18 septembre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi ... 68

Nouveaux cas avant le 15... 153

.. .. depuis le 15... 99

— 252

Total des cas jusqu'à cette date... 7,178

Total des décès jusqu'à cette date. 2,244

SAMUEL CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.

B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de mardi, midi, à mercredi, midi :

Ellen Robinson, Nouvelle-Orléans, 4 ans, coin Magasins et St. André.

Zeno Kell, couleur, Nouvelle-Orléans, 301 rue Annonciation.

Mary Elfinger, Alsace, 17 ans, 60 rue Royale.

B. F. Evans, Ohio, 22 ans, 48 rue Baronne.

Mary I. Krall, Nouvelle-Orléans, 1 an, 318½ rue Baronne.

Madame Vanier, Alsace, 40 ans 45 rue St. Pierre

John Haus, Suisse, 32 ans, coin St. Louis et Prieur.

Mme Connors, Irlande, 32 ans, 32 rue Erato.

Thomas Riley, Irlande, 44 ans, 537 rue Magasins.

George J. Huhner, 18 mois, N. O., coin Tchoupitoulas et Calliope.

Capitaine George Batemare, 38 ans, Angleterre, Hotel Dieu.

Mme S. Adler, 36 ans, Allemagne, 106 rue Prytania.

Samuel T. Levy, 2 ans, N. O., 286 rue Ste Marie.

Johnny Bacigalope, 5 ans et 6 mois, N. O., 156 rue St Louis.

Raoul B. Delile, coul., 4 ans, N. O., rue Douane, près Broad.

J. N. Shawhan, 46 ans, Indiana, 235 rue du Canal.

Germain Vincent, 4 ans, N. O., 49 rue Prytania.

Guiseppe Zichichi, 38 ans, Italie, 28 rue Hopital.

George Adams, coul., 45 ans, Georgie, 345 rue Jackson.

Théodore Zemmer, Pleasant et Camp.

Mme Ebner, 27 ans, France, Orléans et St. Claude.

Maria Vacaso, 17 ans, Italie, 61 rue St. Philippe.

John Raymond, 22 ans, Autriche, coin Septième et Annonciation.

Jean C. Carterette, 26 ans, France, 269 rue Gravier.

Giovanni Lanero, 29 ans, Italie, 20 rue Hôpital.

Charles Boucher, 10 ans, Nlle Orléans, 146 rue St Louis.

Emile Endeffrois, 3 ans, Nlle Orléans, 336 rue Royale.

Bartholomeo Barestine, 45 ans, Italie, 15 rue Ursulines.

Karl Mayer, 30 ans, Allemagne, 468 rue Bagatelle.

Jos. Pizetsky, 24 ans, Allemagne, rue Orléans, entre Villeré et Robertson.

Clara Mendelsohn, 2 ans, Nlle Orléans, 216 rue Thalie.

Wm Singer, 4 ans, Nlle Orléans, coin Cypress et Claiborne.

Laura Baumstark, 9 ans, Bâton Rouge, 390 rue Bienville.

Jenny Schwaner, 1 an, Nlle Orléans, 17 rue Baronne.

Charles N. Smith, 4 ans, Nlle Orléans, 331 rue Melpomène.

Maud. Landreaux, 6 ans, Alabama, 168 rue Roman, côté nord.

John E. Deal, 12 ans, Nlle Orléans, 358 rue Dumaine.

Bridget A. Maguire, 53 ans, Canada, 271 rue Félicité.

Salvadore Poretto, 4 ans, Louisiane, 256 rue Chartres.

Catherine Flake, 23 ans, Allemagne, 393 rue Phillip.

Joseph Martin, 3 ans, Nlle-Orléans, 335 rue Ste-Anne.

Marie Gaye, 27 ans, France, coin Hancock et Jumonville.

Henry Bonneau, 3 ans, Nlle-Orléans, coin Triton et Bienvenu.

Maurice Hennessey, 28 ans, Irlande, coin Perdido et Clara.

Marie Bruce, 28 ans, France, coin Carondelet et St-Joseph.

Jos. P. McArdle, 4 ans, Nlle-Orléans, 53 rue Orange.

Mary E. Brewster, 45 ans, Virginie, 158 rue Carondelet.

Hattie W. Quigley, 24 ans, Ohio, rue Perdido, entre St-Charles et Carondelet.

Joseph Rands, 30 ans, Italie, coin Dryades et Troisième.

Anna Bauder, 2 ans et 6 mois, Nlle-Orléans, 28 rue Pleasant.

Mary O'Hara, 32 ans, Irlande, 28 rue St-André.

Gabrielle Aptel, 8 ans, Nlle-Orléans, 77 rue St-Louis.

Rév. G. Bauman, 35 ans, Allemagne, coin Prieur et Douane.

Pierre Lavedan, 29 ans, France, 246 rue St-André.

Sam'l Myer, 3 ans, Nlle Orléans, 126 rue Remparts, côté sud.

Jean Marie Majorano, 22 ans, Italie, 56 rue Ursulines.

Pauline Robin, e., 5 ans, paroisse Jefferson, Free Town.

Francisco Obitis, 4 ans, Italie, 187 rue Dryades.

Joseph Garcia, 46 ans, Italie, Carrollton.

D. Q. Reif, 23 ans, Kentucky, 27 rue Conti.

Mary E. McCullan, 26 ans, Missouri, 295 rue Annonciation.

Mary Donovan, 4 ans et 2 mois, Nlle-Orléans, coin Clara et Thalie.

Henry Hamblet, 35 ans, France, 501 rue Canal.

Mary O'Brien, 20 ans, Irlande, 246 rue Troisième.

Robert Louie, 3 ans et 2 mois, Nlle-Orléans, 237 rue Carondelet.

Morts à l'Hôpital de Charité.

Anna Braraton, 23 ans.

Andrew McDonald, 38 ans.

Henry Ahlburn, 42 ans.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité : Ada Brown, 18 ans, 138 rue Tremé; Missouri; sept ans en ville.

Constance Dits, 20 ans, coin Carondelet et Washington; Louisiane.

Michael Reman, 35 ans, 910 rue Gravier; "sailmaker"; Italie; douze ans en ville.

Renvoyés guéris :

Henry Newman, 52 ans.

John Schaffer, 20 ans.

Arsène Fortin, 35 ans.

Christian Guenther, 29 ans.

James Burns, 25 ans.

Wesley Williams, couleur, 14 ans.

Margaret McGovarn, 21 ans.

Bureau des Ecoles Publiques.—Le Bureau de Direction des Ecoles Publiques s'est réuni hier soir, à son siège, rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

Le surintendant M. Rogers a soumis son rapport mensuel qui a reçu l'approbation de l'assemblée. Plusieurs questions d'une importance secondaire ont été traitées et la séance a été levée.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Vente par le shérif (Frederick Harr) à H. P. Kock, un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Poydras, Dolhonde, Julie et Broad, faisant face à la rue Poydras............$200

Vente par le shérif (Joseph E. Valle) à la Banque des Citoyens de la Louisiane, neuf lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Grape, Presse, St-Ferdinand et Grands-Hommes, ensemble avec cent soixante treize actions du stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane............2,500

Margaret Haughery à B. F. Glover, deux lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Prytania, Huitième, St-Charles et Huitième, faisant face à la rue Septième; aussi, deux lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, même ilet que ci-dessus, faisant face à la rue Huitième.....8,000

Seconde assemblée du parti des Nationaux de l'Etat.—Elle a eu lieu, hier, au Turners' Hall ; la première date de plusieurs semaines.

Le président, M. F. H. Hatch, est venu prendre son siège à midi et demi.

Les délégués étaient assez nombreux.

Après la lecture du compte-rendu des délibérations antérieures, la séance a été levée afin que le comité chargé de la vérification des pouvoirs eût le temps de faire un rapport.

Nous avons profité de l'interruption pour promener un regard plus attentif sur les membres de la *convention* ; ils nous ont paru tranquilles, sérieux, respectables, et nous serions étonné si la séance d'aujourd'hui ne se passait pas sans le moindre tapage ou le moindre désordre.

Au bout d'une demi-heure, M. Hatch a annoncé que le rapport du comité n'était pas encore prêt, que beaucoup de représentants étaient attendus de la campagne, et qu'il valait mieux laisser s'écouler vingt-quatre heures de plus. Sa proposition a été adoptée, et la séance a été remise à jeudi (aujourd'hui) à midi.

Nous croyons savoir que dans leur *platform* ou déclaration de principes, les *Nationals*, après avoir sévèrement critiqué la ligne de conduite des républicains et des conservateurs, demandent qu'il soit mis un terme aux crimes des fonctionnaires publics, aux fraudes et aux banqueroutes, qui paralysent le commerce, les industries, privent de travail et réduisent à l'indigence, à la mendicité, des milliers de citoyens jadis prospères et heureux.

Le moment est venu, disent-ils, de créer un nouveau parti qui, lorsqu'il aura contribué à ramener un meilleur état de choses dans le pays, rendra aux citoyens de la Louisiane les droits dont les prive la constitution actuelle, abolira les emplois inutiles et les nombreux monopoles, forcera les autorités municipales à remplir les devoirs qui leur seront imposés, abrègera les licences qui sont un fardeau pour les professions et les métiers.

Ils veulent que les salaires fixes remplacent les *fees* ou émoluments et le tant pour cent que reçoivent en ce moment les shérifs, les constables, les greffiers de cours, les assesseurs et les percepteurs d'impôts ; la limitation du patronage du gouverneur, qui, à leur avis ne devrait être autorisé qu'à désigner des successeurs aux fonctionnaires qui meurent ou donnent leurs démissions; l'élection, par le peuple, de tous les fonctionnaires dont le choix n'est pas l'objet de clauses spéciales de la constitution; l'évaluation des propriétés d'après ce qu'elles rapporteraient sur le marché.

Enfin, ils préconisent la construction des levées, des chemins de fer, et croient que le Congrès devrait, dans l'intérêt des masses, voter les allocations qu'exigent les travaux publics nécessaires.

Paragraphes. — Le comité exécutif républicain de l'Etat a décidé, après une séance orageuse de trois ou quatre heures, que des candidats aux fonctions de représentants au Congrès devront être désignés le plus tôt possible, que les amis seront informés des raisons pour lesquelles l'assemblée qui vient de se dissoudre n'a rien fait, et qu'une seconde assemblée sera convoquée.

— La troisième et la cinquième cours de district siègeront le 1er octobre.

—La succession de William Oser, celle de Mme Catherine Hughes, veuve de Thomas McMahon, celles de William Bergman et de J. B. Leprêtre—sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Les chefs ne semblent pas s'intéresser aux préposés démocrates qui subiront un interrogatoire, vendredi prochain, devant M. Lane, commissaire des Etats-Unis.

—Les *Nationals* étaient anxieux de savoir ce qui se passait dans la salle où siégeait, à huis clos, le comité exécutif républicain.

— Quel mouvement à la douane, depuis que les meneurs s'y sont agglomérés !

— M. John Purcell, président de la société louisianaise des vétérans de la guerre du Mexique, a transmis au gouvernement fédéral la circulaire dans laquelle le comité de secours parle des besoins d'un grand nombre de soldats et de marins et demande une distribution de vivres durant trente jours.

—Le maire, l'administrateur des finances et celui des comptes publics obtiendront, probablement, de la direction du Louisiana National Bank, l'abandon momentané des droits de l'institution à la somme qui provient de la ferme des marchés de la ville.

—La malle sera expédiée pour Mobile et les bureaux de poste situés à l'Est et au Nord, par la voie de Cairo.

—Le maire a reçu, de l'hon. J. P. Benjamin, cinq cents piastres pour les pauvres atteints de la fièvre jaune.

—Dans son premier Orléans d'hier matin, le *Picayune* dit que la dispersion de la dernière assemblée républicaine est une des tactiques des radicaux, et que ceux-ci, n'ayant aucun espoir d'emporter l'Etat, s'allieront aux *Nationals* après leur avoir arraché tout ce qu'ils pourront.

—Ce ne sont pas des ficelles, ce sont des cables que tirent, à la douane, les agents de M. Hayes ; les voit qui veut.

—Les espagnols ont formé une société de secours pour leurs compatriotes indigents ; M. T. R. Torres en est le président et M. A. Agusto le secrétaire. Les demandes doivent être adressées au No 25 de la rue Decatur.

—La société de charité des pompiers a reçu, hier, des sommes d'argent de Boston, de Richmond et Denver (Colorado.)

—Hier soir, à six heures et demie, M. Henri Durel Jr. a été uni par les liens du mariage à Melle Valérie Hernandez, fille du juge Francis B. Hernandez. Après la cérémonie nuptiale qui a eu lieu à l'église de l'Annonciation, les parents et les amis des époux se sont rendus à la résidence du père de la mariée, où il y a eu une fête intime marquée au coin de la gaieté la plus franche. Nos félicitations aux jeunes époux. Puisse le chemin qu'ils sont appelés à parcourir ensemble dans leur vie nouvelle, être jonché de roses !

Quelques pensées.

Le véritable bavard n'est difficile ni sur le choix, ni sur le nombre de ses auditeurs ; une simple oreille lui suffit, fût-ce celle de son portier.

Si vous voulez vous faire cordialement détester d'un individu, faites-lui comprendre d'une manière délicate, mais bien nette que sa conversation vous assomme.

Pour paraître aimable, ne pas craindre de dire un peu de mal de tout et de tous, mais gentiment, avec bonhomie, et faisant comprendre à votre ou à vos auditeurs qu'ils sont absolument hors de cause.

Il arrive un moment où un bavard spirituel vous fatigue autant et même plus qu'un bavard vulgaire, car l'indigestion produite par une poularde truffée ou par du bœuf aux choux, c'est toujours une indigestion.

D'anciens [illegible], intitulés [illegible], nous extrayons l'anecdote suivante :

Une jeune nourrice, venue d'une province reculée et montagneuse, entra au service d'une famille qui habitait une grande ville, et dans l'intimité de laquelle nous vivions. Comme cette femme ne paraissait point trop portée aux soins de propreté, ses maîtres lui persuadèrent qu'il était urgent qu'elle allât prendre un bain. Ce ne fut point facile. Il fallut, pour vaincre sa résistance, lui représenter que presque tout le monde, à la ville, s'adonnait à ce soin aussi utile pour la santé qu'agréable.

Son mari vint par hasard la voir chez ses maîtres, alors qu'elle était précisément au bain. Nous assistâmes, au retour de la nourrice, à une curieuse scène de ménage. Le mari entra dans une colère terrible contre elle, lui reprochant amèrement ce qu'elle venait de faire. Comme nous nous informions du sujet de la querelle, cet homme, répondit avec une indignation mal contenue que sa femme venait de se baigner comme une gourgandine et qu'il n'aurait jamais pensé qu'elle le déshonorerait par de viles indécences.

Notez que M. Hubert du Puy, qui raconte cette histoire, place une nourrice [illegible].

—Un cocher, à un de ses confrères, en lui désignant du geste un piéton qui traverse le boulevard :

—Tu vois, ce petit vieux ! eh ! bien, j'ai failli lui écraser l'œil avec mon fouet!

Deux membres de la haute Bohême se rencontrent sur le boulevard.

—Et l'ami Panel ton ancien inséparable comment va-t-il ?

—Panel ? Ne me parle jamais de lui. C'est un misérable ; il m'a fait une saleté indigne,

—Laquelle ?

—J'étais invité à aller passer une journée chez X...., tu sais bien, le banquier ? Je me disais : Bon ! je trouverai bien le moment de le taper d'un millier de francs, ce cher X.... Qui est-ce que je vois ? Panel, qui me dit : "Quel excellent homme ! Il vient de me prêter mille francs." En sorte qu'il m'a été impossible d'agir, à cause de cet animal qui m'avait devancé. Je lui ai dit son fait. Ne me parle jamais de lui.

L'autre gravement :

—Tu as raison : Il y a une chose que je ne pardonne pas, c'est l'indélicatesse.

Tableau quotidien de la fièvre jaune en 1878.

	Nouv. cas	Total	Décès	Total
21 Juillet	—	—	—	7
22 Juillet	—	—	1	8
23 Juillet	—	19	2	10
24 Juillet	2	21	1	11
25 Juillet	2	23	2	13
26 Juillet	13	36	5	18
27 Juillet	18	54	3	21
28 Juillet	5	59	7	28
29 Juillet	21	80	5	33
30 Juillet	24	104	1	34
31 Juillet	21	125	5	39
1 août	34	159	7	46
2 août	36	195	7	53
3 août	38	233	7	60
4 août	29	262	11	71
5 août	29	291	12	83
6 août	25	316	5	88
7 août	27	343	7	95
8 août	84	427	11	106
9 août	44	471	12	118
10 août	35	506	8	126
11 août	22	528	14	140
12 août	31	519	12	152
13 août	43	562	21	173
14 août	134	696	20	193
15 août	98	794	17	210
16 août	108	902	29	239
17 août	73	975	27	266
18 août	115	1090	47	313
19 août	129	1219	42	355
20 août	136	1355	41	396
21 août	107	1462	40	436
22 août	88	1550	58	494
23 août	123	1673	40	534
24 août	192	1866	42	576
25 août	163	2029	33	609
26 août	125	2154	44	653
27 août	194	2348	49	702
28 août	220	2568	57	759
29 août	140	2708	49	808
30 août	169	2877	59	867
31 août	234	3111	48	915
1 septembre	260	3371	88	1003
2 septembre	209	3580	88	1091
3 septembre	327	3907	83	1174
4 septembre	212	4119	72	1246
5 septembre	201	4320	86	1332
6 septembre	289	4609	61	1393
7 septembre	232	4841	77	1470
8 septembre	238	5087	81	1551
9 septembre	141	5211	87	1638
10 septembre	230	5441	80	1718
11 septembre	253	5694	90	1808
12 septembre	212	5909	57	1865
13 septembre	228	6137	58	1923
14 septembre	309	6446	59	1982
15 septembre	149	6595	59	2041
16 septembre	108	6703	73	2114
17 septembre	223	6926	62	2176
18 septembre	252	7178	68	2244

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues :

De Allen F. Hall, directeur du Cuthbert Amateur Club, Cuthbert, Ga... $67 00

De Henry L. Pond, pour les citoyens de Jackson, Lne ... 5 00

De J. R. McMahon, chef du département de l'incendie, Archbold, Ohio—$15 aux pompiers de Grenada et $15 aux citoyens de Grenada souffrant de la fièvre jaune ... 30 00

De E. Janin et de sa mère, Mme Louis Janin, Washington, D. C.—$20 chacun ... 40 00

De Robert Clow, Joliet Ill ... 9 00

De J. R. Dreskelberger, maître de poste, Los Angeles, Cal des citoyens de Los Angeles ... 50 00

De Andrew Welsher, Hartland, comté du Niagara, N. Y., contribution du Sunday School ... 3 00

Par l'entremise de M. Heyman, No 137 rue Baronne de Thos. N. Baxter, pour les citoyens de Paoli, Ind ... 50 00

De James A. Lee, Nlle-Ibérie, Lne ... 25 00

De Rév. Chas. J. D. Lyne, de l'église St-John's, Thibodaux, Lne ... 84 50

De Rév. Robert F. Bishop, Pasteur du M. E. Church, Keyser City, W. Va. ... 42 00

De H. M. Maxwell, trésorier de l'église presbytérienne (pour l'église) de Lebanon, Penn. ... 25 27

De D. Sinclair & Co, Winona, Minn ... 54 55

De W. W. Jameson, Carrollton, Mo ... 27 00

De MM. S. M. Reeve, Nelson, Perdue et Martin Mohr, comité, Shoals Indiana ... 50 00

De J. B. Cooper, secrétaire de la Loge Devotion, Lexington, Ky ... 10 00

De M. E. Church, Gallatin, Tenn ... 2 50

Contributions de la semaine finissant le 7 sept. 87, semaine finissant le 14 sept. 87, au bureau de l'auditeur Allen Jumel ... 14 00

Enfants de Marshall, Texas aux orphelins de la Nlle Orléans, par l'entremise de MM. Clapp, Bros & Co ... 33 00

Adolphe Muller, Highland, Ill., par l'entremise de Geo. S. Morgan, trésorier R. C. St. Louis ... 12 00

Isaac Henshie, Mitchelville, Iowa ... 19 40

Citoyens de Mount Pleasant, Iowa, par l'entremise de J. H. Whiting, caissier de la Nat. State Bank ... 110 40

Collections par les petites filles du Presbyterian Church Sabbath School, Annapolis Md. par l'entremise de L. G. Gassaway ... 30 00

Citoyens d'Alexandria, Lne, par l'entremise de G. O. Watts, Esq. ... 75 00

Produit d'un festival de la crème à Luling, Texas, par l'entremise de Mme Josey ... 60 00

Contribution du Sunday School de Luling, Texas, reçue par l'entremise de Mme Josey ... 20 60

Citoyens de Montevallo, Ala., par l'entremise de H. Fox, H. Wilson et S. S. Shortridge ... 30 00

Post Fort Dodge, Kansas, par l'entremise de W. S. Tremaine, chirurgien U. S. A ... 75 00

Citoyens de Columbus, Gia., par l'entremise du Columbus Enquirer-Sun ... 112 30

Collections de Mlle Fanny Perry, âgée de 9 ans, de Pensacola, Fa., pour les enfants de la Nlle-Orléans ... 25 00

Association des survivants, de Newbery, C. du S., par l'entremise de J. N. Martin, ecr ... 23 81

De Cynthiana, Ky., produit d'une soirée dansante, $76; citoyens de Lair's station, K. C. R. R $13 25; citoyens de Cynthiana, Ky., $30 ... 112 25

J. W. Thayer, Eldora, Iowa ... 35 00

Citoyens de Detroit, Mich., par l'entremise du Free Press ... 250 00

Comité de secours de l'église Harmonie, Augusta, Gie., par l'entremise de J. W. Lyons ... 6 00

Employés de l'office du chirurgien-général, Washington, D. C. par l'entremise de Mr Jno. Wilson ... 69 25

Citoyens de Mincok, Ills., par l'entremise de l'Hon. R. Newton, maire ... 92 50

Citoyens de Dayton, Ky, par l'entremise de John Trapp, Esq ... 50 00

Citoyens de Coldwater, Mich., par l'entremise de D. B. Dennis, Esq ... 100 00

Citoyens de Rock Hill, C. du S ... 100 00

Piedmont Aid Association, Gainesville, Gia., par l'entremise de F. M. White, chairman du comité de secours ... 50 00

Produits du concert donné à Columbus, Ind., par l'entremise de L. C. Levy ... 390 00

Survivors' Association, Newberry, C. du S., par l'entremise de J. M. Johnstone, Esq ... 53 00

Presbyterian Sabbath School, York, Penn., pour compte de Eugène Lintweiler, Madison Station, Miss., pour les victimes de la fièvre jaune ... 70 00

Chas. Kahn, Jr, Cincinnati, Ohio ... 100 00

O. H. Division No 1, comté de Platten, Neb., par l'entremise de T. C. Regh, Columbus, Neb ... 25 00

Citoyens de Bath, Me., par l'entremise de P. M. Whitmore ... 505 00

Citoyens de St-John, N. B. par l'entremise de O. S. Warren, consul des E. U. ... 150 00

Citoyens de Pittsburg, Pie, par l'entremise du Pittsburg Dispatch ... 200 00

Murray Nelson, chairman du Fonds de Secours de Chicago, pour compte de l'Association Peabody $1000, pour compte du Y. M. C. A $1000 ... 2000 00

Citoyens de Charleston, S. C., par l'entremise du News and Courier ... 200 00

Citoyens de Trenton, N. J., par l'entremise de l'Hon. Dan'l B. Bodine, maire ... 100 00

Citoyens de Paris, Ill., par l'entremise de l'Hon. W. H. Newcomb, maire ... 40 00

Citoyens de Cedar Rapids, Mich., par l'entremise de J. C. Broockmill, Esq ... 155 00

Citoyens de Covington, par l'entremise de F. B. Martindale, maire ... 108 00

Maire Ely, New York, par l'entremise du Union National Bank ... 636 33

Diocèse de Newark, N. J., par l'entremise du National Park Bank et du Union National ... 57 28

Wm. Rahm, Jr, Evansville, Ind., $50; [illegible] & Co., Pensacola, $10, par l'entremise de Thos. [illegible] Nlle-Orléans ... 60 00

Citoyens de Salem, N. C. par l'entremise du Gouv. Z. B. Vance ... 100 00

Citoyens de Centreville, Lne., par l'entremise de N. Allain ... 16 75

Mt Pleasant Colored Baptist Church, Waco, Texas, par l'entremise du State National Bank ... 12 00

Inconnu ... 2 50

S. B. NEWMAN, Trésorier.

Nlle-Orléans, 19 sept 1878. 19sept—1t

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

36.—Drompez guérison.—La prompte guérison des maux tels que l'affaiblissement des organes digestifs, l'assimilation incomplète, l'inactivité du foie, des reins et de la vessie, aussi bien que les symptômes nerveux que ces maux engendrent, est toujours opérée par l'usage des "Hostetter's Stomach Bitters," remède accrédité par les médecins, déclaré par les analystes et éminemment salutaire et agréable. Très rarement un pareil médicament est prohibé à des douanes [illegible] sur à des nostrums étrangers. Le public en général pense ainsi, et la demande de l'article est déjà précédent du Maine au Pacifique et d'immenses stocks supplémentaires ont été reçus de l'Amérique tropicale, du Mexique, des possessions coloniales anglaises et espagnoles et d'ailleurs. Les bitters sont recommandés à l'étranger comme un remède curatif et préventif puissant, la promptitude de ses effets le recommandent partout.

Une vérité indéniable.—Vous n'avez pas besoin de souffrir et si vous menez une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Le sens commun vous montrera bientôt que le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, des lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse, de la morosité, etc... L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pourrez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

MERES, MERES, MERES, Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslows Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère. 2 avril—

Décédé le 17 courant, à 2½ heures du matin, à l'âge de 6 ans et 2 mois, ULGER LOUIS LAUVE GERARD, fils de colonel Aristide Gérard et de Marie Lauve et petit fils d'Ulger Lauve.

Décédé hier soir, à onze heures, le Rév. JULIUS MAITRUGUES S. J., à l'âge de 42 ans. Ses funérailles auront lieu ce matin à onze heures. Le convoi partira de l'Eglise de l'Immaculée Conception rue Baronne.

Décédé hier soir, à 9 heures, à l'âge de 4 ans et 7 mois, THEODORE COURTIADE, fils de Jean Marie Courtiade et de Marie Delaure. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi funèbre partira des Casernes, près des Abattoirs.

Décédée hier soir, à 9 heures, MARIE, âgée de 4 ans et demi, fille de Thomas Champagne et de Louise Courajou. L'enterrement aura lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. Le corps est exposé rue Johnson, entre St-Pierre et Promenade Carondelet.

Décédé, hier, à 1 heure P. M., à l'âge de 2 ans et 8 mois, LOUIS GALLY WOGAN, fils aîné de Alcide Wogan et de Léontine Gally. Les amis et connaissances des familles Gally, Wogan et Verret sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures du matin. Le corps est exposé rue St-Pierre. No 149.

FORNARIS.—Décédé mercredi, 18 septembre 1878 à midi et demi, à l'âge de 2 ans et 8 mois, EUGÈNE FORNARIS, fils de Sebastian V Fornaris et Inez G. Fornaris. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi à 9 heures précises, de la résidence de ses parents, No 93 rue St-Louis.

Décédé mercredi, 18 du courant, GEORGE A. RECH, âgé de 53 ans, et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 30 ans. Ses funérailles auront lieu de sa dernière résidence No 240 rue Johnson près Hôpital, à 9 heures ce matin.

Les membres de la famille ainsi que les membres du Louisiana Hain No 13 U. A. O. D. et les membres de l'ordre sont invités d'y assister.

Charlotte E. Rech, sa femme

Magdelena Klar, sa fille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier, à midi, à l'âge de 23 ans, le sociétaire PIERRE DAVEREDE, né à St. Luc Lebret, département des Hautes Pyrénées, France. MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de SEPTEMBRE, sont priés de s'assembler CE MATIN à 9 heures, rue Perdido, entre Dryades et Baronne, pour assister à ses funérailles.

Par ordre du Vice-Président.

J. LEBLANC

L. SIMON, secrétaire

Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice (Casernes et Versailles)—Décédé hier, le 18 septembre, à 2 heures P. M., à l'âge de 25 ans, le sociétaire JEAN MARIE MONLEZIN, natif de Bidau, Département des Hautes Pyrénées, France. Les officiers et membres de cette Association sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 6 heures A. M. Le corps est exposé à l'Asile de la Société, Rue Hancock.

De la part du président.

Le secrétaire, PAUL ESTÉBEN.

F. D. SEGHERS.

NOTICE.

TOUTES demandes de gardes-malades venant de médecins doivent être adressées au bureau de l'Association Howard, et approuvées par le Howard chargé du District.

AVIS—A une réunion des Directeurs de la Compagnie de Glace de la Louisiane un dividende de **DIX** pour cent a été déclaré payable sur demande au bureau de la Compagnie No 16 à 18 rue St Louis.

W. A. BILLAUD, Secrétaire.

Nlle Orléans, le 17 sept 1878. 17sept—3t

A VENDRE.

LES marchandises, étagères et comptoirs de la Confiserie, et Magasin de Liqueurs, situé coin Remparts et Julie. S'ils ne sont pas vendus dans six jours, ils seront annoncés et vendus à l'encan. S'adresser à G. Grande, rue Decatur, entre St Louis et Toulouse.

Ceux qui désirent acheter à bon marché, moins que le coût, feront bien de s'adresser de suite.

17 sept

A LOUER.

Notre magasin, anciennement établi, avec installations, étagères, gaz complet, situé au coin des rues Royale et St-Philippe, en communication directe par les chars, avec les chemins de fer Jackson et Pontchartrain, à proximité du Marché Français. Une occasion exceptionnelle pour quiconque désireux d'ouvrir un magasin de marchandises sèches. La bâtisse subit actuellement des réparations qui seront achevées le 14 de ce mois, date à laquelle le magasin sera livré

S'adresser à M. DANZIGER, No 157 rue du Canal.

AUSSI,

La partie supérieure de la bâtisse en brique à trois étages, coin des rues St Philippe et Royale, complètement réparée, avec gaz, citerne, chambre à bain et toutes les améliorations modernes, à louer, le tout ensemble ou séparément, selon à l'option du locataire.

S'adresser à M. DANZIGER, No 157 rue du Canal.

11 sept—1m

Résidence à louer.

LA maison haute, avec mansarde finie, située à l'angle Est des rues St. Claude et Kerlerec No 262, (à un ilet de l'Esplanade) ayant toutes les améliorations modernes, grand, gaz, cuves, water works et jardin ; présentement occupée par le général G. T. Beauregard. Possession le 1er octobre.

S'adresser à SELLE & MALOCHEE, No 50 rue Royale.

17 sept—6t

A LOUER

A partir du 1er octobre, les maisons Nos 261 et 263 rue des Remparts, No 160 rue des Ursulines, 252 Chemin du Bayou, 251 rue des Marais, No 410 rue Dauphine, et plusieurs petites maisons rue Dorbigny ainsi qu'un ilet de terre rue Dumaine avec bâtisses. S'adresser à Manuel Elliot, No 97 rue de la Douane, coin Royale. 17 sept—3t

A vendre,

UNE GRANDE TOMBE dans le Cimetière No 2, entre Bienville et Conti, dans la grande allée, près de l'entrée de la rue Bienville. Prix, $175. S'adresser au gardien du cimetière ou à Jacob Ott, rue des Magasins, No 289, près Calliope. 1sept—3t

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons

PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.

Les ordres doivent être laissés aux deux endroits. 1er sept—4m

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Ils rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent leurs respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrables à leur option.

7 juil—3m D M J

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

[illegible]

DE SAISON !

DANZIGER,

157 - - - rue du Canal - - - 157

Ayant acheté à une vente de faillite plus de cinquante caisses de

COUVERTURES,

Nous offrirons les bargains spéciaux suivants aux acheteurs :

5 caisses 10¼ COUVERTURES BLANCHES à seulement $1 50 la paire; coûtant plus de $2 à faire.

5 caisses 10¼ COUVERTURES BLANCHES à seulement $2 la paire, coûtant plus de $2 75 à faire.

5 caisses 10¼ COUVERTURES BLANCHES à seulement $3 la paire; coûtant plus de $3 50 à faire.

3 caisses 11-4 COUVERTURES BLANCHES à $3 la paire; coûtant $3 75 à faire.

3 caisses 11-4 COUVERTURES BLANCHES à $4 50 la paire, coûtant $5 50 à faire.

3 caisses 11-4 COUVERTURES BLANCHES à $5 la paire, coûtant $6 à faire.

5 caisses 12-4 COUVERTURES BLANCHES à $4 la paire, coûtant $5 à faire.

3 caisses 12-4 COUVERTURES BLANCHES à $6 la paire, coûtant $8 à faire.

3 caisses 12¼ COUVERTURES BLANCHES à $8 la paire, coûtant $10 à faire.

1 caisse 13¼ COUVERTURES BLANCHES à $12 la paire, coûtant $15 à faire.

En nombre d'autres qualités. En outre 50 paires des plus belles COUVERTURES qui aient jamais été produites, à des prix variant de $15 à $30 la paire.

30 balles de COUVERTURES GRISES, à 75 cts, $1 et $1,25 et de celles de ces prix jusqu'aux plus grandes et aux plus lourdes.

FLANELLES TOUT LAINE,

à moitié de leur valeur.

BLANCHE de 12 1/2 à 65 cts.

ROUGE, de 15 à 30 cts.

JAUNE, à 20 cts.

ROUGE, BLEUE, POURPRE et GRISE CROISÉE, de 12 1/2 cts à au-dessus.

CASIMIRS,

à moins qu'ils ne peuvent être fabriqués. Un beau choix de

CASIMIRS à 25 cts., valant pleinement 40 cts.

CASIMIRS à 35 cts., valant pleinement 50 cts.

CASIMIRS à 50 cts., valant pleinement 75 cts.

CASIMIRS à 75 cts., valant pleinement $1.

CASIMIRS à $1, valant pleinement $1.50.

CASIMIRS à $1.15, valant pleinement $2.

ETC., ETC., ETC.

Eu égard au faible profit à retirer de ces marchandises, il nous sera impossible de faire les comptes habituel sur ces prix aux tailleurs

JEANS du KENTUCKY

COTONNADES,

TARTANS FRANÇAIS,

FLANELLES ROB-ROY,

TWEEDS, ETC.

Tous ces articles à des avantages spéciaux.

MOLLETON à 6 cts, valant 10 cts.

MOLLETON tip top (première qualité) à 8 et 10 cts.

VOYEZ NOS

ARTICLES DE DEUIL,

avant d'acheter ailleurs

MOUSSELINE DELAINE NOIRE, réduite à seulement 12½ cts.

MOUSSELINE DELAINE NOIRE, tout laine réduite à seulement 25 cts.

TAMISES NOIRES tout laine réduites à seulement 35 cts.

DRAP IMPÉRATRICE NOIR, tout laine, réduit à seulement 35 cts.

CACHEMIRE noir, réduit à seulement 30 cts.

CACHEMIRE noir, tout laine, réduit à seulement 40 cts.

ALPACA noir réduit seulement à 12 1/2 cts.

—ET—

Toutes nos belles qualités d'ÉTOFFES DE DEUIL, comprenant draps de religieuse, draps d'été, Canada laine, bombasine, beaux cachemires, beaux mérinos, beaux alpacas et alpacas Cashmere, Toile Crêpe, Calédonienne, Satinée Noire, et Grain de Pous, Ruches Noirs pour cou, Bas Noirs, Eventails Noirs, etc., etc., tous ces articles à des prix proportionnellement bas.

Nous offrons aussi

NOUVELLES ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

à de grands bargains.

POPELINES à seulement 5 et 8 cts., valant deux fois cet argent

POPELINES BOURETTES, JOLIES ETOFFES à 10 cts, valant 20 cts.

POPELINES à carreaux et d'autres genres différents à 10 cts., valant 25 cts.

ALPACAS EN COULEUR, jolies nuances d'automne, à seulement 12 1/2 cts., valant 25 cts.

—AUSSI—

Toutes nos étoffes à robes de qualités moyennes en couleur, comprenant

MOHAIRS COULEUR, CACHEMIRES COULEUR MERINOS COULEUR DRAPS IMPÉRATRICE BOURETTES, Etc., Etc., Etc., à des prix proportionnés.

Grand assortiment de

BONNETERIE! BONNETERIE!

Pour Dames, Messieurs, Garçons et Filles. Blanche, écrue et en couleur. Parmi notre bonneterie en couleur, il en est de magnifiques nouveaux genres, consignées exclusivement à nous.

Nous avons pris une peine toute particulière cette saison pour réunir dans notre

Département d'Articles de Fantaisie et de Notions.

tout ce dont peuvent avoir besoin nos clients, et nous y appelons leur attention toute particulière.

Convaincus que nous pourrons leur plaire quant aux marchandises et aux prix. Nous appelons leur attention sur nos nouveaux choix de :

BANDES brodées, MOUCHOIRS, ondes, brodés, etc.

CORSETS,

RUCHETS POUR COU,

FRANGES SOIE,

GARNITURES,

GANTS DE PEAU,

ETC., ETC., ETC.

Immenses arrivages de SERVIETTES, NAPPES, COUVRE-DENTELLES NOTTINGHAM DAMASSÉS POUR TABLE, TOILES, RIDEAUX DENTELLE, INDIENNES IMPRIMÉES POUR MEUBLES, CRETONNES et autres

ARTICLES DE MÉNAGE,

de la récente vente péremptoire de la faillite de Messrs CHAS. SCOTT & Co., de New York.

Jamais de semblables bargains n'ont été offerts en cette ville, et les personnes qui tiennent maison, hôtels, bateaux, les familles et tous ceux qui ont besoin de ces marchandises feront bien de venir dans le plus bref délai, parceque aux prix où elles sont marquées, nos marchandises ne resteront pas longtemps en magasin.

REGARDEZ LES PRIX DE NOS

Marchandises de fonds et d'articles de plantations,

COTONS BLANCS et COTONS ECRUS valant 5 cts, à seulement 3½ cts.

COTON BLANC, sans apprêt, valant 6 cts, à seulement 4½ cts.

COTON BLANC, une yarde de large, valant 8 cts, à seulement 6 cts.

VERITABLE COTON LONSDALE, à seulement 8 cts.

COTON PERCALE, large d'une yarde, valant 9 cts réduit à seulement 7 cts.

VERITABLE DIAMOND HILL réduit à seulement 8 cts.

COTONS A DRAPS, larges de 2 yardes et demie, valant 30 cts, réduits à seulement 15 cts.

—ET—

Tout notre vaste stock de Domestiques, Gingans, Etoffes à carreaux et à raies, Osnaburghs, Coutils à Matelas, Lindseys, réduit dans la même proportion.

NOTRE DEPARTEMENT DE LINGERIE,

dont chaque pièce est faite sous notre surveillance personnelle, ne se compose que d'articles parfaitement cousus, bien coupés et façonnés. Chaque article a été réduit proportionnellement, depuis nos JUPES à 4 plis à 45 cts jusqu'aux JUPES A QUEUE les plus fines.

Nous avons un choix complet de

CHEMISES DE FEMMES,

CORSAGES,

ROBES DE NUIT,

PEIGNOIRS,

PANTALETTES,

LINGERIE, &C., &C., POUR ENFANTS, ROBES D'ENFANTS,

LE TOUT A DES PRIX CONSIDÉRABLEMENT RÉDUIT.

Choix complets de SOIERIES NOIRES ET EN COULEUR VÉRITABLES DENTELLES ARTICLES EN VÉRITABLES DENTELLES, &c., &c.

Les ordres de la campagne seront de notre part l'objet d'une attention immédiate. La maison envoie des échantillons, dans toutes les parties du pays, gratuitement, sur demande.

Nous rendons l'argent si l'acheteur n'est point parfaitement content de ce qui lui a été vendu dans notre magasin.

DANZIGER,

No 157 rue du CANAL.

15 sept—

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants :

Le charbon St Bernard à 40c. le baril.

Le charbon Pittsburg à 45c. le baril.

[illegible]

W. S. CAMPBELL, Agent.

16 sept

Association catholique de secours POUR LES Victimes de la fièvre jaune à la Nlle-Orléans.

L'Association de St. Vincent de Paul de la Nlle-Orléans ayant notifié aux autorités ecclésiastiques qu'elle se trouve dans l'impossibilité, avec les ressources ordinaires qu'elle consacre à son œuvre de charité, de répondre aux demandes croissantes de secours, par suite de la grande détresse qui résulte de l'épidémie régnante, une Association catholique de secours dont la mission sera d'aider à la collection de fonds pour subvenir aux besoins du grand nombre de veuves et d'orphelins, sans distinction de croyance et de couleur, dépourvus de tout appui, et qu'un épouvantable fléau laisse sévèrement à la charge d'une communauté appauvrie et d'asiles déjà trop pleins, a été formée à la suggestion du très Rév. G. A. Rouxel vicaire général.

L'Association, en conséquence, adresse un appel urgent aux Très Rév. Archevêques et aux Rév. Evêques et membres du clergé, en ce pays et en d'autres pays, à toutes les organisations catholiques, à tous les catholiques individuellement et à toutes les personnes ayant des dispositions charitables, d'aider à cette bonne œuvre de secours, afin que l'Association puisse assister à temps le grand nombre de personnes indigentes ou souffrantes dans notre communauté à l'approche de l'hiver.

Toutes les contributions seront reçues avec reconnaissance et rendues publiques par la voie des journaux et ces contributions devront être adressées au Très Rév. G. A. Rouxel, vicaire-général de l'archidiocèse de la Nlle-Orléans, ou à l'un ou à l'autre des membres du comité ci-accolé dont les noms suivent :

H. T. Lawler,	Thos. Layton,
J. B. Lafitte,	C. E. Girardey,
E. Conery Sr.	John T. Moore,
J. T. Gibbons	E. Carrière
Jas. J. Tarleton	Thos. Fitzwilliams,
Theo. Prudhomme,	W. B. Schmidt,
N. Burke.	E. D. White.
E. Miltenberger,	Henry Gruebel,
C. Sporl.	W. E. Lancaster,
O. de Aruna,	A. Robert,
G. Collignon.	Wm. H. Byrne.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1878.

L'Association Catholique de secours pour les victimes de la fièvre jaune à la Nlle-Orléans est pleinement approuvée par moi et je nomme pour trésorier de cette association M. Thomas Layton, président de la Banque du Sud.

G. A. ROUXEL, Vicaire Général.

17sept—

Association Espagnole de Secours de la Nouvelle-Orléans.

25 rue Decatur.

En vue de l'augmentation de la maladie régnante parmi nos concitoyens, il devient nécessaire que des mesures additionnelles soient prises pour leur venir en aide. Dans ce but le comité suivant a été désigné comité auquel il faudra s'adresser pour obtenir les secours voulus. Ce comité a été également autorisé à recevoir toutes contributions que voudraient offrir les résidents espagnols des Etats Unis ou autres.

J. R. TORRES Président

A. AGUSTI Secrétaire.

Comité

A. PERPINANE	A. LOPEZ
J. PALLISER	F. AMSTED
A. CALAFAT.	T. PRIETO.

14sept—9f

L'UNION FRANÇAISE.

Comité de Secours.

UN comité permanent siège tous les jours de 8 heures du matin à 8 heures du soir, au local de la société, No 9 rue St Louis, où toutes demandes de secours sont reçues. 13 sep—10f

Société Suisse

de la Nouvelle-Orléans.

En présence de la douloureuse épidémie qui sévit parmi nous et les profondes misères qu'elle fait naître, les Suisses et leurs familles obtiendront de prompts secours.

Des provisions seront délivrées le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI de 7 à 10 heures du matin, aux personnes munies de bons du comité de secours suivant :

1er District—M. WINTELER, 142 Poydras, GEO. GAMPER, 64 rue Tchoupitoulas.

2nd District—GEO. FATZER, coin Bourbon et Ste-Anne.

2nd District—H. DERIAZ, 308 rue Dauphine.

3eme District—L. H. PERRET, 83 rue Port. COL. J. R. VIRET, 207 Canal.

4ème District—P. SCHNELLER, 390 rue des Magasins.

6ème District—J. BIRCHMEYER, 199 rue Washington.

5eme District—J. SENN, 47 Passage de la Bourse.

Bureau central, 65 rue Bienville où les dons en argent ou en nature seront reçus avec profonde reconnaissance. 13 sept—1f

Salle du Comité de Secours de l'Association Homœopathique.

Au No 138 rue du Canal.

Cette Association possédant toutes les facilités requises pour venir en aide aux malades, offre ses soins à tous ceux qui auraient besoin de ses services. Toute demande adressée à l'Association recevra une attention prompte et immédiate, ou aux officiers dont les noms suivent :

ALBERT VOORHIES, Président.

J. G. BELDEN, M. D.

A. B. DeVILLENEUVE, M. D. Vice-Président.

G. Q. FISHER, Secrétaire.

8 sept. H. L. STEVENSON, Trésorier.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

MM LES Sociétaires résidant dans la limite supérieure sont notifiés que par suite de la maladie du Dr F. de Roaldès, d'avoir à s'adresser, à partir de ce jour, au Dr D'Aquin, demeurant rue des Remparts 49, pour obtenir les soins médicaux à domicile.

Par ordre du Vice Président J. LEBLANC,

10 sept—9f L. SIMON, secrétaire.

Association Peabody de subsistance.

Nlle-Orléans, 7 septembre 1878.

L'attention des différentes sociétés de charité est respectueusement appelée à ce qui suit :

A une réunion qui a eu lieu ce soir la résolution qui suit a été adoptée.

Résolu. Que toutes les personnes qui ont déjà obtenu des provisions n'auront pas droit à de nouvelles rations jusqu'à ce que toutes les demandes nouvelles soient satisfaites.

F. DOLHONDE, Président.

JNO. FITZPATRICK, Assistant-Secrétaire.

8 sept—

FIÈVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le **Indian Cordial**, un composé mexicain purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.

Prix : Une Piastre la bouteille.

Dépôt à la Nlle-Orléans, chez P. L. CUSACHS, Droguiste, 37, rue Royale.

28 juil—2m.

Désinfectez ! Désinfectez !

F. RANDON,

33......RUE BOURBON......33

Dégraisseur et Teinturier,

(Appareil patenté de gaz sulfureux)

APPELLE respectueusement l'attention du public et de la profession médicale sur la grande facilité de désinfecter et de nettoyer le linge, les couvertures, etc., etc., au moyen de son gaz sulfureux liquide patenté, leur enlevant l'infection de la contagion de la fièvre jaune ou de toute autre maladie.

Aux institutions publiques, Hôpitaux privés et Asiles, un escompte sera accordé sur le travail qu'ils lui confieront. 13 sept—1m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 ilets formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

J. L. BALTZ,

Au No 81 de la rue de la Douane.

NOUVELLE-ORLEANS,

Propriétaire du

Pavillon du Chemin de Fer,

A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au Refraîchissements aux prix de la ville.

26 mai—3m

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné [illegible].

[illegible] ALEX. WALK, 23 rue Conti.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 sept.—CLASSE NO 222.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
71	21	39	41	8	50	20	1	24	48	35	22	58	29

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 18 sept. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,

LOUIS E. PILIE,

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales

COLLÈGE JEFFERSON,

Paroisse St-Jacques.

18 Septembre 1878

QUOIQUE l'état sanitaire du Collège Jefferson et de la paroisse St-Jacques soit parfait, cependant par suite de l'épidémie régnant en ville et dans plusieurs paroisses, la rentrée des classes du Collège sera ajournée jusqu'à nouvel avis.

1sept—4f E. E. BIGOT Président

Institut St-Louis,

POUR JEUNES FILLES,

Dirigé par Mme E. H. MATTHEY.

Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital.

25 août—3m DMa

Université de la Virginie.

LA session commence le PREMIER OCTOBRE et dure neuf mois. L'institution est organisée sur la base du système électif. l'étudiant ayant lui-même le choix de ses études, et pouvant suivre les cours du Département Académique des Ecoles de Droit, de Médecine, du Génie Civil et d'Agriculture. Pour le catalogue, s'adresser au Secrétaire de la Faculté, P. O., University of Virginia.

JAMES F. HARRISON, M. D., Chairman de la Faculté.

28 juill.—Mardi, J. D

INSTITUTION.

Columbian Educational et Kindergarten Institute.

128 rue de l'Esplanade entre Remparts et Bourgogne.

Autrefois institution d'AQUIN. Neuvième année sous la direction de Mlle E. Fitzgerald.—Ouverture le 2 Septembre 1878.

CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires (Kindergarten) jusqu'aux plus élevées, il en est de même de l'allemand et des autres langues.

Le nouveau local est pourvu de tout ce que l'on peut désirer de mieux; les tableaux sont spacieux, aérés, et convenablement partitionnés aux besoins d'un externat et d'un pensionnat. Les appartements sont larges et bien distribués avec un cabinet de toilette à la cour et les galeries sont vastes et surbaissent suffisamment.

L'enseignement de la musique recevra une attention toute particulière, on consacrera beaucoup de temps à l'étude de la voix et cultivé chez les élèves le goût de l'art et de la musique.

Conditions modérées. 10 sept

Université de l'Etat de la Louisiane

—ET—

Collège agricole et mécanique.

BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses avec [illegible] logement et soins du dortoir, $11; blanchissage et raccommodage $2 [illegible] éclairage 50 cts, mensuel 50 cts, [illegible], total $15, [illegible] ou pays proportion à l'élève se présentera [illegible].

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi au plus, uniforme, vêtements et casquettes, $30, livres et fournitures $10, médicaments $2, concerts et incidents $3, total, $65, payables d'avance à l'entrée au collège et $25 le 1er février. La balance de la dépense est remboursée à l'élève à la fin de session [illegible].

Les élèves peuvent entrer au collège en tout temps, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils payeront à partir de la date de leur entrée [illegible].

Ils peuvent prendre pension à Bâton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Baton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont soumis à la discipline militaire.

Les élèves qui demeurent en pension et logent à Baton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On reçoit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves doivent suivre les exercices religieux dans les églises de Baton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.

18 juil—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DES—

"FACTORS AND TRADERS,"

37......RUE CARONDELET......37

Actif, 30 avril '78 : $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.

JNO. CHAFFE, Vice-Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble,	E. F. Kochelman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. H. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. A. May,	Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin,
	C. W. Seafell.

1er sept—3m

Pierre dans la Vessie

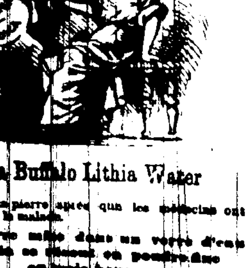

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se dissout en poudre fine en trois heures.

Cas de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 avril 1878,

A M. Thomas F. Goode,

Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et continuelles aux reins, elles furent suivies de violentes attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me torturaient. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois d'un moindre volume, je rendais aussi parfois du sable en assez grande quantité, et j'étais alors soulagé.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que des douleurs me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla l'usage de la "Buffalo Lithia Water" No 2, et je lui ce qui me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'avais une attaque beaucoup plus faible que celles dont j'étais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis l'une d'elles dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance et je résolus de continuer à prendre de cette eau. Je n'ai plus rendu ni pierre ni sable depuis, et je n'ai plus rendu ni pierre ni sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu. J'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de témoigner que je dois la vie et la bien être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc.,

C. WOLFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste de gros et [illegible], 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne, 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration publiée ci-dessus de M. C. Wolfe, qui est un de mes anciennes clientes.

26 juillet—3m J. L. LYONS